

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-cinq, le onze juillet à dix heures trente, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

M. Claude GRAUFFEL a été désigné secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	6
Nombre de membres présents	13	NC
Nombre de procurations	7	NC
Nombre de suffrages exprimés	20	NC

Etaient présents Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Philippe ARNOULD
Madame Rose-Marie FALQUE
Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur François DIETSCH
Monsieur Eric PENSALFINI
Monsieur Bernard BERTELLE
Madame Blandine SOUVAY

Ont donné procuration Monsieur Christophe SONREL à Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Monsieur Luc BINSINGER à Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur Serge DE CARLI à Monsieur Bernard BERTELLE
Madame Martine BOCOUM à Madame Blandine SOUVAY
Monsieur Yannick HELLAK à Madame Rose-Marie FALQUE
Monsieur Valentin DETHOU à Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Bertrand MASSON à Monsieur Daniel MATERGIA

Etaient excusés Monsieur Jean-Marc FOURNEL
Monsieur David GARLAND
Madame Catherine PAILLARD
Monsieur Didier JACQUOT-HECK

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Dorothee DA SILVA, Payeur départemental

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2025
POINT A L'ORDRE DU JOUR :**

**CDG 25/24 – MISSIONS SUPPORTS – POLE RESSOURCES & DEVELOPPEMENT –
SERVICE AFFAIRES GENERALES - CONTRATS, CONVENTIONS ET MARCHES
PASSES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION ATTRIBUEE AU PRESIDENT**

Monsieur le Président rend compte à l'assemblée des contrats, des conventions, des avenants et des marchés publics qu'il a signés dans le cadre de la délégation qui lui a été donnée par le conseil d'administration, conformément aux dispositions combinées des articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985, en ce qui concerne :

UNITE EMPLOI ET PROSPECTION DES TALENTS

Conventions de mise à disposition d'agents intérimaires signées avec :

COLLECTIVITE	DATE SIGNATURE
CTE COM. PAYS DU SANON	22/05/2025
PETR DU VAL DE LORRAINE	22/05/2025
SAULNES	03/05/2025
ANOUX	02/04/2025
ETREVAL	24/03/2025
VILLEY SAINT ETIENNE	18/03/2025
DONCOURT LES LONGUYON	17/03//2025
RICHARDMENIL	14/03/2025
MOUAVILLE	11/03/2025
BLAINVILLE SUR L'EAU	05/03/2025
SIVU RPI DU VAL	25/02/2025
MARAINVILLER	12/02/2025
HOUEMONT	30/01/2025
NOMENY	30/01/2025
TUCQUEGNIEUX	30/01/2025
THIL	24/01/2025
VILLERS SOUS PRENY	17/01/2025
ECROUVES	16/01/2025
BEZAUMONT	15/01/2025

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver les contrats, les conventions, les avenants et les marchés publics signés dans le cadre de la délégation attribuée au président.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Daniel MATERGIA
Maire de SANCY

